

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 17 Mai 2016

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 17 Mai 2016, à partir de 8h30, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY
Perrine CHARVOLIN-VOLTA
Laura MARTINEZ

Etait invitée : Marie DECOUZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 Mars 2016 et de la réunion du 27 Janvier 2016

Les procès-verbaux ont été reçus par l'ensemble des membres. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 18/04/2016 :

- Carnet de commandes : 1.8M€ (hors Carnot)
- Carnet de négociation : 4.3M€, en légère diminution
- Facturation : 2.2M€
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est bonne.

3. Information sur les mouvements de personnel

Le tableau de répartition des personnels de Centrale Innovation a été communiqué. Une personne a été recrutée à temps partiel au sein de la structure en remplacement d'une salariée ayant quitté Centrale Innovation.

Le recrutement d'une personne sur le site de l'Ecole Centrale de Marseille pour le suivi des contrats est en cours. Dans un premier temps cette personne sera embauchée en CDD de 12 mois avec à terme une volonté de pérenniser ce poste. En effet, la présence physique d'une personne de Centrale Innovation sur le site est indispensable pour le développement de l'activité de C-Innov avec les laboratoires de l'ECM. La convention de site prévoit que les contrats industriels des chercheurs de l'ECM seront gérés par Centrale Innovation.

Une inquiétude est toutefois soulevée quant au financement de ce salarié au regard de la faible activité générée à ce jour et des conséquences que pourraient avoir ces frais supplémentaires supportés par la cellule administrative.

Un point sera bien entendu fait avant l'issue de ce CDD afin de définir les options possibles pour ce poste (pérennisation en CDI, prolongation du CDD, poste à temps partiel ...)

4. Modification des représentants au Directoire et au Conseil de Surveillance de Centrale Innovation suite à l'entrée de l'ENISE dans le capital de C-Innov

Suite à l'entrée de l'ENISE dans le capital de C-Innov, les modifications suivantes ont été apportées dans les instances de direction de la société :

- Directoire : aucune personne de l'ENISE ne fera partie du Directoire, le directeur de la recherche de l'ENISE occupant également cette fonction au sein de l'ECL et occupant à ce titre un siège au Directoire.
- Conseil de Surveillance : un siège de plus a été créé pour une personne représentante de l'ENISE. Le conseil de surveillance est désormais constitué de 9 membres.

5. Information sur les entretiens professionnels

2 personnes sont en attente de tenir leur entretien professionnel. La direction de Centrale Innovation relance les responsables hiérarchiques de ces salariés afin de les tenir au plus vite.

6. Suivi des indicateurs concernant le plan d'action égalité hommes/femmes

Le plan égalité hommes femmes 2015 a été présenté (avec des indicateurs chiffrés, par le biais du Rapport Annuel Unique, et d'une enquête auprès des salariés) et n'a pas été reconduit pour 2016, étant entendu que l'accord national du 27/10/2014 de la Syntec relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a été étendu le 13/10/2015.

La société Centrale Innovation est donc couverte par cet accord de branche.

La Direction se propose de travailler avec les représentants du personnel afin de se fixer 3 nouveaux domaines d'actions (avec indicateurs appropriés) sur les 8 critères légaux (réunion planifiée à l'issue de la prochaine réunion de CE le mercredi 29 juin),

7. Questions diverses

- L'ECL va rentrer dans la démarche de labellisation de HRS4R : Human Research Strategy for Researchers. La Direction de C-Innov souhaite que Centrale Innovation s'intègre

également dans ce processus de labellisation, pour faire suite à la signature par la société de la Charte Européenne des Chercheurs et au code de conduite pour le recrutement des chercheurs en janvier 2009.

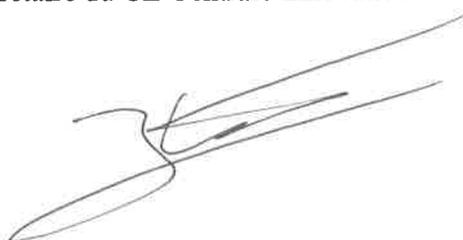
- Suite à ce qui avait été énoncé en début d'année 2016, la fréquence des réunions CE et DP doit être mensuelle et non tous les 2 mois (prévu uniquement pour le fonctionnement d'une DUP élargie) ; en conséquence les membres de la DUP seront systématiquement convoqués tous les mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h00.

La prochaine réunion du CE aura lieu le ***Mercredi 29 Juin 2016 à 8h30.***

A Ecully, le 17 Mai 2016,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Abry', written over a horizontal line.

